

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE BRIDGE DE PERIGUEUX

VENDREDI 16 FEVRIER 2023 à 18h 30

Présents : Richard DANIEL, Roland HALTER, Jean Claude FREISSENGEAS, Jacques PETITPRE, Christian MICHAU, Christian LEHOUX et Isabelle REBOUL.

Excusés : Anne-Marie MENOT, Nadine GIAT, Marie-Christine BOISSIERE, François AUDUBERT et Annic FAVARD.

Richard DANIEL adresse quelques mots d'accueil et remercie les administrateurs qui assistent à cette réunion convoquée en urgence.

Puis il est passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1 Le point sur le rez-de-chaussée

Le Président indique au conseil qu'une première réunion avec les deux associations qui occupent historiquement le Moulin du Rousseau et la ville de PERIGUEUX représentée par Messieurs MASO et DELCROS adjoints au sport et à la culture a eu lieu le Mardi 7 février 2023 ; le club était représenté par Christian LEHOUX et Christian MICHAU, Richard DANIEL étant absent de PERIGUEUX. La Mairie fit savoir aux 2 associations qu'elle allait mettre à la disposition de l'association 'Some Produkt' organisatrice de concerts, la pièce du rez de chaussée si la commission de sécurité saisie donnait une réponse favorable.

Celle ayant été délivrée, une réunion eut lieu le 16 février suivant, en présence des trois associations (le club de Bridge, le club de billard et l'association Some Produkt).

Compte rendu de la réunion du 16 février 2023, au moulin du Rousseau

Présents :

Municipalité : MM. Rodolphe Delcros, élu délégué à la culture, Paul Maso, élu délégué aux sports

Some Produkt : Mme Virginie Labrousse, présidente, MM. Marc Roumagne, trésorier, Cédric Varlet secrétaire adjoint

Bridge : MM. Richard Daniel président, Christian Lehoux, secrétaire, Christian

Michaux trésorier;

Billard : MM. Michel Sésiano, président, François Schunck, secrétaire, Mostafa Moutawakkil et Christian Decosse, membres du comité directeur.

Tour à tour, MM. Maso, Delcros et Schunck résument le contenu de la première réunion à l'intention de ceux qui n'y ont pas assisté :

- M. Maso ouvre la séance en rappelant le déroulement de la première réunion, son esprit, et ce qui en est résulté.

- M. Delcros rappelle ensuite les conditions (plus de bars ouverts aux concerts en ville, Sans Réserve fermé pour travaux) dans lesquelles la salle du rez-de-chaussée du moulin du Rousseau a pu être proposée comme lieu de concerts pour Some Produkt, association dont il souligne qu'elle a une activité musicale historique à Périgueux. Il informe de l'avis favorable de la commission de sécurité qui rend possible l'utilisation de la salle et précise que son statut sera l'objet d'une convention – en cours d'élaboration – entre la mairie et les utilisateurs c'est-à-dire le club de bridge, le club de billard, Some Produkt, ainsi que d'autres associations.

- M. Schunck rappelle enfin l'incompréhension qui a résulté, pour les clubs de bridge et de billard, du manque d'information concernant l'arrivée d'une nouvelle association dans une salle dont l'utilisation ne leur était pas autorisée.

Invités à expliquer comment se déroule un concert, les responsables de Some Produkt expliquent que les artistes apportent leur matériel en début d'après-midi les jours de concert, l'installent et commencent les « balances » à 16 h 30. La durée des réglages est très variable. Le concert a lieu en soirée. Lorsqu'il est terminé, le matériel est démonté, emporté, et les lieux sont remis en état par les membres de l'association.

Les dates sont connues entre 2 et 6 mois à l'avance, mais quelques concerts, tributaires de tournées, ne peuvent être déplacés, car Some Produkt n'a pas la main dessus.

Bridge et billard organisant régulièrement des compétitions régionales ou nationales, le problème du calendrier est soulevé. Chaque association ayant ses contraintes propres, il paraît indispensable d'établir en commun un calendrier d'occupation de la salle, ce qui n'a pas été fait pour la programmation actuelle de Some Produkt, à laquelle il faut ajouter deux dates (données en fin de séance) : 1er juin et 17 juillet.

M. Delcros indique qu'une seule personne des services municipaux sera bientôt désignée pour coordonner le calendrier d'utilisation de la salle du rez-de-chaussée. Cet agent municipal pourrait servir de médiateur ou d'arbitre en cas de blocage dû à des coïncidences de dates.

Sur ce sujet, le club de billard informe qu'il organisera trois championnats de France féminins toutes catégories pendant la semaine du 5 au 12 mai 2024, et souhaite que cet événement d'importance décennale soit protégé. Les responsables de Some Produkt en prennent bonne note : il n'y aura pas de concert cette semaine-là.

M. Daniel indique que les activités du club de bridge ont lieu principalement les mardis, mercredis et jeudis de 14 à 18 heures. La pratique du bridge s'effectuant dans le silence, il ne sera plus possible de jouer à partir de 16 h 30 les jours de concert. La coordination des dates et heures entre bridge et « balances » apparaît nécessaire pour une bonne cohabitation.

Solution possible pour gagner une heure et demi : avancer le tournoi de bridge et retarder le début des balances...

À la question de savoir si la présence de Some Produkt au moulin du Rousseau est temporaire ou définitive, M. Delcros répond que cette présence n'est pas limitée dans

le temps, ni nécessairement corrélée aux travaux du Sans Réserve : Same Produkt pourra continuer d'utiliser la salle lorsque ceux-ci seront terminés.

À F. Schunck qui lui demande ce qu'il en est d'éventuels concerts organisés par le Sans Réserve, possibilité évoquée par M. Garcia contacté au téléphone, M. Delcros répond que ce n'est pas d'actualité.

M. Delcros confirme que l'accès aux étages sera rendu impossible pour le public les soirs de concert selon les modalités envisagées lors de la précédente réunion, et informe de travaux dans un avenir proche: le plafond en polystyrène sera remplacé par un plafond isolant, une alarme incendie sera installée et la grande porte vers l'extérieur sera remplacée par une porte alvéolée acoustique. Il évoque aussi une possible insonorisation partielle.

M. Moutawakkil souligne les difficultés rencontrées par Mme Malavergne (employée municipale en charge du moulin) dont le matériel et les produits d'entretien étaient entreposés dans le local situé près de l'ascenseur, où un WC a été installé. Elle doit désormais entreposer son matériel et ses produits ailleurs alors que rien n'est prévu pour cela.

Au sujet de la cuisine, les présidents du bridge et du billard donnent leur accord pour que le matériel et les appareils de la cuisine, qui leur appartiennent, puisse être utilisés par Same Produkt pour les repas des groupes. Une exception à l'interdiction de stockage de matériel est faite pour une tireuse de bière installée par Same Produkt.

À M. Moutawakkil qui s'inquiète de la réaction des riverains, dont on sait qu'ils sont très réactifs, M. Delcros répond qu'ils seront informés. M. Schunck fait remarquer qu'ils ne le seront qu'après le premier concert et qu'il eut été préférable de donner l'information avant.

La convention d'utilisation de la salle, espace partagé, sera rédigée à partir de la convention type, en y intégrant les éléments abordés au cours de la réunion. (compte rendu rédigé par le billard).

2 Projet du comité : nomination d'un responsable du développement dans les clubs

Le Comité voudrait que chaque club nomme un responsable du développement.

Une visio conférence a été organisée pour les Présidents de Club pour faire le point et présenté cette action ; un mailing a été adressé à chaque club pour les aider dans leurs démarches.

Les membres du bureau sont sceptiques sur la pertinence d'une telle nomination. Notre présence au forum des associations, les actions envers les jeunes des lycées ainsi que les cours donnés au club nous semblent de bonnes initiatives pour élargir notre rayonnement et notre recrutement.

3 Trophée de Strasbourg

BBO et la FFB organisent un tournoi sur BBO dont voici quelques précisions

- Les tournois débutent à **20h00**.
- 12 séances sont organisées du 25 janvier au 11 avril.
- Chaque séance comporte 18 donnes.
- Chaque séance est dotée en points d'experts (PE).
- **La caméra et le micro sont obligatoires.** À défaut, vous et votre partenaire pourriez vous voir exclu du tournoi ou refuser la dotation exceptionnelle en PE/PP.
- Les participants seront classés sur leurs 7 meilleurs résultats. **Vous devez participer à au moins 7 tournois** pour pouvoir espérer avoir une place pour les 2^{ème} Internationaux de France.
- Les joueurs classés dans les 10 premiers pourcentages de leur série gagneront une invitation pour participer au 2^{ème} Internationaux à Strasbourg (pour les 1^{ères} et 2^{èmes} séries) ou pour la fête des Promotions (les 3 & 4 juin à Strasbourg et dans d'autres clubs en France).
- Les **droits d'engagement sont de 5€** par joueur.

Vous trouverez plus de précisions sur le site de la FFB.

4 Compétitions à venir à Périgueux

4 et 5 mars : finale de comité mixte honneur par 4 à Périgueux

1^{er} et 2 avril : interclubs D1 Excellence, finale de comité

15 avril : finale comité coupe/4 hiver Promotion

27 mai : Challenge/2 de printemps Promotion

Nadine GIAT et François AUDUBERT assureront l'intendance et l'accueil des joueurs.

Christian LEHOUX se charge des approvisionnements.

Christian LEHOUX se charge également de l'achat des viennoiseries par la journée du 3 avril 2023.

5 La climatisation

Un des climatiseurs est toujours en panne. Beaucoup de difficultés pour joindre le réparateur qui n'a toujours pas commandé la carte mère de l'appareil ! Il en va de même pour le distributeur de boissons que nous ne parvenons pas à faire réparer.

6 Date du repas de fin de mandat.

Le Président propose au conseil de se retrouver lors d'un repas pour marquer la fin de notre mandature qui prendra effet le 30 juin prochain.

Il rappelle que par souci d'économie les repas de fin d'année ont été supprimés.

Il propose le cadre agréable de la Guinguette de Barnabé à Boulazac et la date du 31 Mars 2023 à 12h 30 est retenue.

Sur sa proposition acceptée à l'unanimité seront également invités Jean-Jacques COGNET pour le remercier de son implication à l'école de bridge et Daniel BONDAT, Président d'Honneur.

7 Organisation de l'AG du 3 juin 2023

Il est temps de penser à la prochaine assemblée générale du 3 juin prochain.

La demande de matériels et d'équipements a été faite à la Mairie depuis le mois de novembre dernier.

Richard DANIEL a été contacté par la Présidente de l'association des Amis de Vésone qui souhaite organiser sa fête annuelle au Moulin du Rousseau le 3 juin 2023 en soirée.

Ainsi cette association pourra ainsi prendre le relais après la fin de notre repas et trouvera sur place le matériel et les équipements.

Christian LEHOUX contactera un traiteur pour une formule « entrée, plat dessert » ou « plat dessert » suivant les propositions. Nous nous occuperons de l'apéritif, des boissons et du dessert si le traiteur ne l'assure pas.

8 Le point du trésorier

Christian MICHAU estime que l'exercice sera cette année à l'équilibre car le prix de la cotisation au club et de la licence sont intégralement payés par les joueurs. L'année dernière, suite à l'épisode COVID, le club avait fait un geste en direction de tous les licenciés puisque le prix de la cotisation incluant la licence avait été ramené à 10€.

Le Crédit Agricole prélève des frais de tenue de compte sur le compte ouvert à l'agence d'Excideuil, chaque mois, - compte en fait dormant- alors qu'il n'en prélève pas sur celui ouvert à l'agence Montaigne de Périgueux.

Richard DANIEL est intervenu auprès de la Directrice de cette agence pour en obtenir le dégrèvement et la restitution depuis le début de l'année.

Celle-ci vient de répondre que sa direction refuse notre demande.

Sur la proposition du Président, il est décidé de fermer ce compte et d'en virer le solde sur celui de l'agence Montaigne. Christian MICHAU s'en charge.

9 Les élèves du lycée Jay-de-Beaufort

Accompagnés de leurs professeurs de Mathématiques Mme BOUCHASSOU et Mr BORIE, 60 élèves du lycée Jay-de-Beaufort sont venus au club le jeudi 2 février. A travers le bridge les élèves de première ont pu aborder des notions mathématiques comme les statistiques, les probabilités, le calcul mental et plus généralement le raisonnement.

Le Président remercie les membres du club présents pour assurer l'encadrement des élèves et particulièrement Annic FAVARD qui s'est beaucoup investie pour aider les 2 enseignants en leur fournissant des fiches, en préparant ce tournoi et en assurant le déroulement avec une autorité bienveillante à la plus grande satisfaction de tous, et notamment des élèves.

Madame NOUAILLAC, déléguée jeunesse de notre comité, était présente et a remis aux enseignants jeux de cartes- étuis- tapis.

Un article dans la Dordogne Libre a relaté cette belle initiative.

Un second module est en cours et donc un tournoi le clôturera fin mai début juin, toujours au Moulin. Madame la Maire de PERIGUEUX a été destinataire d'un courrier de notre Président l'informant de l'arrivée du bridge dans l'enseignement des mathématiques.

Richard DANIEL lui a proposé de l'inviter lors de cette journée.

10 Questions diverses.

Mr ALLEGRE, professeur de mathématiques dans le Lot et Garonne, est chargé par l'Académie de BORDEAUX de former ses collègues à utiliser le bridge dans l'enseignement de leur matière. Il intervient en Gironde (Bordeaux) et dans les Landes (Mont de Marsan).

Cette formation a lieu à PERIGUEUX, dans nos locaux, pour le département de la Dordogne le lundi 3 avril 2023. Nous assurons l'accueil des participants et serons présents pour assister cet enseignant.

Le distributeur de boissons est en panne et risque de le rester ; le technicien sollicité est en cours de formation en raison de l'arrivée de nouvelles normes, et devrait selon notre interlocuteur nous contacter à son retour. A suivre...

Richard DANIEL fait part au conseil qu'il adressera prochainement un mail à tous les membres du club pour leur rappeler les règles relatives aux candidatures et au mode d'élection du nouveau conseil lors de l'assemblée générale du 3 juin prochain.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 30.

Le Président

Le Secrétaire Général